

CALENDRIER DE FORMATION 2023

"Donnez-vous la chance de réussir"

Catégories

01

TRONC COMMUN AMTI

05

CYCLE FISCALITÉ

02

AVOCAT EN VENTE FORCÉE

06

BIENS RURAUX

03

COACH ACTION

07

CYCLE PATRIMOINE

04

CYCLE COMMUNICATION

08

AUTRES FORMATIONS
QUALIFIANTES



Qualiopi
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation



TRONC COMMUN AMTI

	FORMATION (cliquez sur l'intitulé pour connaître le programme)	DATE ET HEURE	FORMATEURS
1	Déontologie et réglementation de l'activité d'avocat mandataire en transactions immobilières	Vendredi 16 septembre 2022 9h00 - 18h00	Maître Michel Vauthier
2	Expertise immobilière : la juste valeur du bien	Lundi 3 octobre 2022 9h00 - 18h00	Maître André Cattan
3	Les bases de rédaction d'un avant-contrat	Vendredi 18 novembre 2022 9h00 - 18h00	Maître Imrane Omarjee
4	Initiation à la fiscalité immobilière module 1	Vendredi 9 décembre 2022 de 9h30 à 18h30	Maître Homam Royai
5	Expertise immobilière : la juste valeur du bien	Lundi 6 mars 2023 9h00 - 18h00	Maître André Cattan
6	Fiscalité immobilière module 2	Vendredi 17 mars 2023 de 9h30 à 18h30	Maître Homam Royai
7	Art et techniques de la communication et de la négociation	Vendredi 21 avril 2023 9h00 - 18h00	Maître Hirbod Deghani Azar
8	Déontologie et réglementation de l'activité d'avocat mandataire en transactions immobilières	Mercredi 14 juin 2023 9h00 - 18h00	Maître Michel Vauthier
9	Médiation en droit immobilier et Examen de fin de cycle de formation	Vendredi 23 juin 2023 9h00 - 18h00	Maître Angela ALBERT

Plus d'informations, programme et inscriptions

Visioconférence et/ou présentiel à Paris**

***Dates susceptibles d'être modifiées**

** Selon les conditions sanitaires

AVOCAT EN VENTE FORCÉE

Cycle dispensé par Maître Josiane Oleotto-Guey et Maître Florent Bacle

FORMATION (cliquez sur l'intitulé pour connaître le programme)

DATE ET HEURE

PLUS D'INFORMATION

1

La saisie immobilière : du commandement au jugement d'orientation

Vendredi 23
septembre 2022
9h00 - 18h00

Plus d'informations,
programme et inscriptions

2

Du jugement d'orientation à la distribution du prix

Vendredi 2 décembre
2022
9h00 - 18h00

Plus d'informations,
programme et inscriptions

3

Comment éviter la vente de l'immeuble à la barre ?
La vente de gré à gré et la vente amiable

Vendredi 27 janvier
2023
9h00 - 18h00

Plus d'informations,
programme et inscriptions

4

Le rôle de l'avocat mandataire en transactions immobilières dans les ventes forcées

Date à venir

Plus d'informations,
programme et inscriptions

5

La licitation

Vendredi 24 mars
2023
14h00 - 18h15

Plus d'informations,
programme et inscriptions

6

Pratique des ventes forcées + Examen et Pot de fin de cycle

Vendredi 2 juin 2023
9h00 - 18h15

Plus d'informations,
programme et inscriptions

Plus d'informations, programme et inscriptions

Visioconférence et/ou présentiel à Paris**

***Dates susceptibles d'être modifiées**

** Selon les conditions sanitaires

COACH ACTION

2022-2023

CYCLE DISPENSÉ PAR MONSIEUR YVES PÉDELABAT
ET MAÎTRE MICHEL VAUTHIER

Vous êtes motivé et engagé, inscrivez-vous au "Coach Action".

Nous vous proposons un suivi personnalisé, de l'entraide avec des ateliers par groupes de 8 personnes avec des travaux précis et individualisés à réaliser.

L'objectif de cet atelier personnalisé est de permettre aux Avocats qui se sont formés de passer à l'action et de concrétiser leur premier mandat.

Toutes les dates seront fixées d'un commun accord avec le groupe de 8 personnes.

Visioconférence

CYCLE PATRIMOINE

FORMATION (cliquez sur l'intitulé pour connaître le programme)

DATE ET HEURE

FORMATEURS

1	Expertise immobilière : la juste valeur du bien	Lundi 3 octobre 2022 9h00 - 18h00	Maître André Cattan
2	Valorisation des exploitations agricoles	Vendredi 7 octobre 2022 9h00 - 18h00	Maître Bernard Mandeville
3	Responsabilité et assurance des constructeurs Initiation	Mercredi 23 novembre 2022 9h00 - 13h15	Maître Michel Vauthier
4	Valoriser votre patrimoine en optimisant votre fiscalité/Initiation	Vendredi 1er février 2023 de 9h00 à 13h15	Maître Homam Royai
5	Fiscalité immobilière module 2	Vendredi 17 mars 2023 de 9h30 à 18h30	Maître Homam Royai
6	Responsabilité et assurance des constructeurs module 2	Mercredi 5 avril 2023 9h00 - 13h15	Maître Juliette MEL
7	Droit de préemption de la SAFER, principes et réalité	Jeudi 23 mars 2023 9h00 - 13h15	Maître Bernard Mandeville
8	Réservée aux avocats uniquement : Construisez votre patrimoine en optimisant votre fiscalité	Vendredi 26 mai 2023 de 9h30 à 13h45	Maître Homam Royai

Plus d'informations, programme et inscriptions

Visioconférence et/ou présentiel à Paris**

***Dates susceptibles d'être modifiées**

** Selon les conditions sanitaires

BIENS RURAUX

FORMATION (cliquez sur l'intitulé pour connaître le programme)

DATE ET HEURE

FORMATEURS

1	Valorisation des exploitations agricoles	Vendredi 7 octobre 2022 9h00 - 18h00	Maître Bernard MANDEVILLE et Maître Eve AUBISSE
2	Fiscalité des biens ruraux	Vendredi 10 mars 2023 9h00 - 18h00	Maître Guy GERVAIS
3	Droit de préemption de la SAFER, principes et réalité	Jeudi 23 mars 2023 9h00 - 13h15	Maître Bernard MANDEVILLE
4	Les baux ruraux	Mercredi 5 avril 2023 9h00 - 13h15	Maître Marie MANDEVILLE et Maître Marie SOYER
5	La prise en compte des aléas climatiques et de la pollution dans la fixation des prix des biens ruraux	Vendredi 30 juin 2023 9h00 - 18h00	Maître Eve AUBISSE

Plus d'informations, programme et inscriptions

Visioconférence et/ou présentiel à Paris**

***Dates susceptibles d'être modifiées**

** Selon les conditions sanitaires

CYCLE FISCALITÉ

FORMATION (cliquez sur l'intitulé pour connaître le programme)

DATE ET HEURE

FORMATEURS

1

Fiscalité immobilière module 1
Initiation

Vendredi 9 décembre
2022 de 9h30 à
18h30

Maître Homam Royai

2

Valoriser votre patrimoine en optimisant votre
fiscalité/Initiation

Mercredi 1 Février
2023 de 9h00 à
13h15

Maître Homam Royai

3

Fiscalité immobilière module 2

Vendredi 17 mars
2023 de 9h30 à
18h30

Maître Homam Royai

4

Droit de préemption de la SAFER, principes et réalité

Jeudi 23 mars
2023
9h00 - 13h15

Maître Bernard Mandeville

5

Réservée aux avocats uniquement : Construisez
votre patrimoine en optimisant votre fiscalité

Vendredi 26 mai 2023
de 9h30 à 13h45

Maître Homam Royai

6

Fiscalité immobilière internationale

*A VENIR

Maître André Slatkin

Plus d'informations, programme et inscriptions

[Visioconférence et/ou présentiel à Paris**](#)

***Dates susceptibles d'être modifiées**

** Selon les conditions sanitaires

CYCLE COMMUNICATION

	FORMATION (cliquez sur l'intitulé pour connaître le programme)	DATE ET HEURE	FORMATEURS
1	Art et techniques de la communication et de la négociation	Vendredi 21 avril 2023 9h00 - 18h00	Maître Hirbod Deghani Azar
2	Théorie de l'information et pratique de la communication	*A VENIR	Maître Michel Vauthier

Plus d'informations, programme et inscriptions

Visioconférence et/ou présentiel à Paris**

****Dates susceptibles d'être modifiées***

** Selon les conditions sanitaires

AUTRES FORMATIONS

FORMATION (cliquez sur l'intitulé pour connaître le programme)

DATE ET HEURE

FORMATEURS

1

Responsabilité et assurance des constructeurs
Initiation

*Mercredi 23
novembre 2022
9h00 - 13h15*

Maître Michel Vauthier

2

Fonds de commerces et baux commerciaux

**A VENIR*

**A VENIR*

3

Les modalités de cession d'un lot de copropriété

**A VENIR*

**A VENIR*

Plus d'informations, programme et inscriptions

Visioconférence et/ou présentiel à Paris**

****Dates susceptibles d'être modifiées***

** Selon les conditions sanitaires



TARIFS

Tarifs pour une formation d'une journée

Tarif adhérents AAMTI : **414,00 € TTC**
(345,00€ HT - 20% TVA)

Tarif non-adhérents : **511,00 € TTC**
(425,83€ HT - 20% TVA)

Tarifs pour une formation d'une demi-journée

Tarif adhérents AAMTI : **207,00 € TTC**
(172.50€ HT - 20%TVA)

Tarif non-adhérents : **255,50 € TTC**
(212.92€ HT - 20% TVA)

PRISE EN CHARGE

La formation entre dans le cadre de la formation continue obligatoire des avocats pour 8 heures ou 4 heures 15 et est éligible à la prise en charge par le **FIF-PL et l'OPCO**.



En votre qualité de chef d'entreprise, vous bénéficiez également d'un crédit d'impôt égal à deux fois le taux horaire du SMIC au 31.12.2022 multiplié par le nombre d'heures de formation, soit 21,14€ X Nombre d'heure dans la limite de 40h, soit 40X 21,14 =845,60 € par an.